



CONSEIL COMMUNAL
1176 SAINT-LIVRES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL COMMUNAL DE ST-LIVRES

Séance du 8 décembre 2022

Présidence : M. Cédric FRUTIG

Le Conseil Communal de Saint-Livres ;

- Vu le préavis de la Municipalité N° 04/2022 ;
- Entendu le rapport de la commission de gestion ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

décide à

L'UNANIMITÉ MOINS UNE ABSTENTION

- d'adopter le budget 2023 tel que présenté

Le Président

Cédric FRUTIG



La Secrétaire

Sabine HEDIGUER

St-Livres, le 8 décembre 2022